



AVIS AUX ENTREPRENEURS-ÉLECTRICIENS

Adoption et application du Code canadien de l'électricité 2024

Le Code canadien de l'électricité 2024 a été adopté au moment de sa publication en mars 2024. Le service des inspections du GTNO commencera à l'appliquer le 1^{er} octobre 2024.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le service des inspections.

Merci de votre collaboration.